

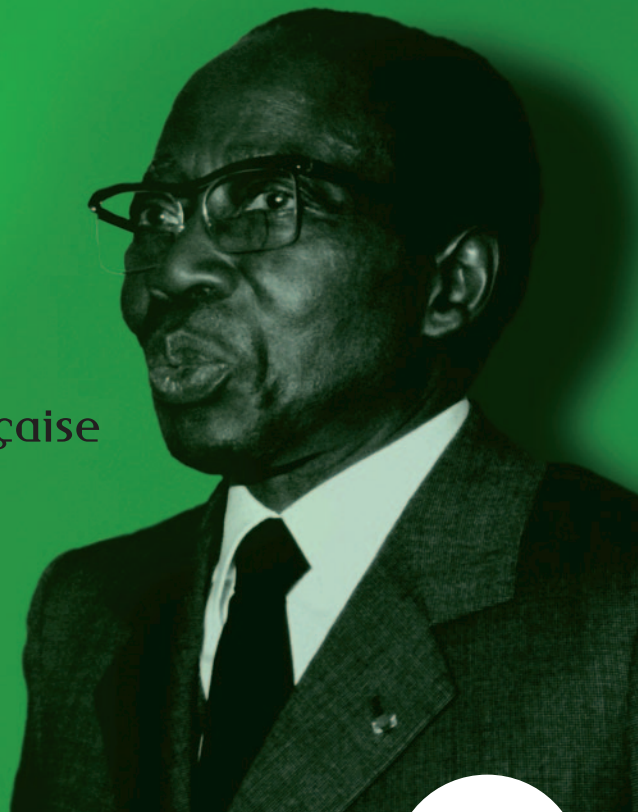
# Hommage à Léopold Sédar Senghor

(1906-2001)

Colloque « Léopold Sédar Senghor,  
Orphée noir, avocat de la langue française  
et père de la Francophonie »

Siège de l'OIF

Paris, 6 octobre 2011



# Programme

6 octobre 2011

- 9 h - 9 h 30** Accueil des participants
- 9 h 30 - 9 h 45** Ouverture du colloque par Clément Duhaime, Administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie
- Introduction et présentation par Hamidou Sall, chargé de mission auprès du Secrétaire général de la Francophonie
- 9 h 45 - 10 h 15** *Chants d'ombre*, par Occitan Africa/Novarte
- Spectacle poétique et musical, créé à l'occasion du Festival d'Avignon 2011 et présenté à l'Espace Senghor de Morières-lès-Avignon
- 10 h 15 - 12 h 30** Colloque « Léopold Sédar Senghor, Orphée noir, avocat de la langue française et père de la Francophonie »
- « Léopold Sédar Senghor, un sourcier pour demain », par Hamidou Sall
  - Projection d'extraits de *Léopold Sédar Senghor, de la négritude à l'universel* du magazine *Espace francophone* (Dominique Gallet, Mona Makki, As Thiam)
  - « *Jusqu'en Sine, jusqu'en Seine*, Léopold Sédar Senghor, de l'helléniste à l'humaniste intégral », par Alain Houlou, ancien élève de l'ENS, professeur agrégé de lettres classiques
  - Projection du message d'Erik Orsenna de l'Académie française
  - « Léopold Sédar Senghor, du terroir à l'Universel », par Barthélemy Faye, ancien élève de l'ENS, avocat aux barreaux de Paris et de New York
- Échanges avec le public
- Mot de la famille Senghor par l'ambassadeur Henri Senghor
- 12 h 30 - 13 h** Témoignage de S.E.M. Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie
- 13 heures** Dévoilement de la plaque commémorative
- 13 h 10 - 14 h 15** Réception



# Je salue le Maître, le père spirituel et l'ami

par Abdou Diouf

Il y a dix ans, nous quittait Léopold Sédar Senghor.

Pour saluer le grand poète et illustre homme d'État et s'incliner pieusement devant sa mémoire, la Francophonie a choisi de rendre à Sédar ce qui est à Sédar.

Pour lui exprimer notre profonde gratitude, nous avons choisi de lui faire une place au 19-21, avenue Bosquet, à Paris, au siège de l'Organisation internationale de la Francophonie, dans cette maison qui porte la marque de son empreinte indélébile.

Ce colloque est donc un acte de fidélité par lequel la Francophonie rend hommage à l'un de ses pères fondateurs ; une journée d'émotion dont le point d'orgue sera de lui offrir la plus belle salle de notre maison.

Pour le disciple et successeur et pour le Secrétaire général de la Francophonie que je suis, ce colloque est aussi un moment d'émotion et de souvenirs. En effet, au terme de mes études supérieures au Sénégal et en France, où j'ai fréquenté la faculté de droit de Paris et l'École nationale de la France d'outre-mer, j'ai eu le redoutable honneur et l'immense bonheur d'avoir passé de longues et enrichissantes années aux côtés de cette grande figure que la Francophonie tient à saluer par la tenue du colloque « Léopold Sédar Senghor, Orphée noir, avocat de la langue française et père de la Francophonie ».

Pour avoir été le directeur de son cabinet, le secrétaire général de la présidence de la République, son ministre et son Premier ministre avant de lui succéder à la tête de l'État du Sénégal, j'ai eu, au quotidien, plus de trois décennies durant, l'occasion, le privilège et le bonheur d'observer, d'écouter, de travailler et de me former à l'ombre tutélaire de ce maître d'exception.

Aujourd'hui encore, je mesure le poids de l'histoire et celui des circonstances de la vie qui m'ont mené sur la route de Léopold Sédar Senghor.

Léopold Sédar Senghor, brillant avocat de la langue française, demeure à tout jamais celui par qui le Sénégal est, je crois, le seul ou l'un des rares pays disposant d'un recueil de décrets et circulaires relatifs à l'emploi de certains mots, des majuscules et des virgules dans les textes administratifs. Ce document et cet art de la pédagogie, le Sénégal les doit à la clairvoyance et au génie d'un homme exceptionnel qui pensait la langue française, langue officielle

de son pays, en fonction de tous ceux qui l'ont apprise en venant à elle et qu'il a toujours voulu pousser à mieux la parler et l'écrire.

Ce document, en ma qualité de Premier ministre du gouvernement de mon pays, j'ai eu l'honneur de l'avoir contresigné avec Léopold Sédar Senghor, président de la République du Sénégal.

C'est que, grammairien et professeur, linguiste et poète, Léopold Sédar Senghor croyait fondamentalement à la valeur créatrice du signe, du symbole et des textes qui doivent conduire les affaires de la cité. Orfèvre de la langue française, il voulut, tout au long de son magistère, et sa vie durant, qu'elle fût parlée et écrite au quotidien avec le maximum de rigueur et de perfection. Il était convaincu qu'une maîtrise de la langue s'accompagne nécessairement d'une clarté de l'esprit et par voie de conséquence d'une aptitude à raisonner et à élaborer des solutions aux problèmes qui se posent à de jeunes États qui ont tant de choses à créer.

Il mit donc un soin tout particulier à surveiller le traitement de la langue dans les documents officiels, dans les rapports oraux et écrits. D'ailleurs, ce souci n'a pas manqué d'apparaître à certains comme une coquetterie ou une manie intellectuelle. Le disciple et proche collaborateur que j'ai eu la chance d'avoir été peut, aujourd'hui encore, garantir que cette rigueur procédait d'une préoccupation beaucoup plus profonde. Car Léopold Sédar Senghor savait que l'État, et l'État de droit en particulier, ne peut avoir de bases assurées et, par conséquent, de développement viable en l'absence d'une rigueur absolue dans la qualité des outils d'administration que sont les textes de loi, les décrets, les arrêtés, les circulaires, les arrêts de juridiction, les contrats et accords internationaux, les communications en Conseil des ministres tout comme les rapports des corps de contrôle. Il veillait autant sur le fond que sur la forme et avait conscience que la nouvelle administration sénégalaise se devait de produire les éléments de sa crédibilité et de sa mémoire future et que sur celles-ci, immanquablement, elle pouvait et devait être jugée par ses partenaires et par la postérité.





Il y a quelques années le 22 octobre 2002 – octobre, ce mois si riche en symboles senghoriens –, à Beyrouth, alors que s’achevait le IX<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie dont le thème était – faut-il y voir un signe ? – « Le dialogue des cultures » et que je me voyais confier les rênes de la Francophonie, j’ai eu le sentiment, encore une fois, de succéder à Léopold Sédar Senghor, mon toujours père et maître.

Ce sentiment, je l’ai éprouvé parce que, proche collaborateur de l’homme, je savais combien il s’était investi dans ce combat fondateur de notre belle et grande famille qu’il a toujours voulu comme un espace de solidarité et de coopération au service de la communauté d’hommes et de femmes vivant aux quatre coins du monde, dans des cultures diverses et souvent différentes mais toutes et tous unis et attachés à cette langue française qu’ils ont en partage.

De cette belle langue française dont il fut un maître parfait, le grand poète Léopold Sédar Senghor n’a cessé de nous dire et de nous montrer qu’elle est une langue parfaite en sa concision, variée en sa sémantique et rigoureuse en sa syntaxe.

Je salue ce créateur hors pair qui disait : « Que j’écrive un poème ou que je décide l’élaboration d’un projet de loi, il s’agit de la même chose sous deux aspects différents. Il s’agit de transformer le monde. » Transformer le monde pour le mettre à la mesure de l’homme, à la mesure de ses aspirations et de son bien-être, c’est le rêve de tout homme politique. C’est aussi le rêve de tout poète. Cette double et noble aspiration est aussi le socle et le ciment de notre Francophonie, « cet humanisme intégral qui se tisse autour de la Terre, dans la chaleur complémentaire des peuples qui la composent ».





© D.F.

## Léopold Sédar Senghor

Né à Joal, le 9 octobre 1906, au Sénégal, dans une famille qui compte de nombreux enfants, Léopold Sédar Senghor fait ses premières études dans les écoles religieuses de son pays natal. Il fréquente le séminaire des Pères du Saint-Esprit de Ngazobil où il se montre prodigieusement doué avant d'être dirigé, à partir de la classe de seconde, vers le collège Libermann qui deviendra le prestigieux lycée Van Vollenhoven de Dakar, aujourd'hui lycée Lamine Guèye. Toujours brillant élève, il y obtient son baccalauréat et est envoyé au lycée Louis-le-Grand à Paris, en hypokhâgne et khâgne, où il est le condisciple de Georges Pompidou et d'Aimé Césaire, qui sera son compagnon de plume et de combat dans l'aventure de la Négritude.

Premier Africain agrégé de grammaire (Université de Paris, 1935), il est nommé professeur au lycée Descartes de Tours puis au lycée Marcelin-Berthelot de Saint-Maur-des-Fossés, en même temps qu'il suit les cours de l'École pratique des hautes études et ceux de l'Institut ethnologique de Paris où il a, entre autres maîtres, Paul Rivet.

Mobilisé en 1939, Léopold Sédar Senghor est fait prisonnier en juin 1940. Il emploie sa captivité à apprendre l'allemand et, libéré pour cause de maladie, il rejoint aussitôt la Résistance, au sein du Front national universitaire.

À la Libération, son activité prend trois directions : l'enseignement, où il occupe la chaire de langues et de civilisation négro-africaines à l'École nationale de la France d'outre-mer ; la littérature, où ses poèmes *Chants d'ombre*, *Hosties noires* le font bientôt saluer comme un écrivain d'importance ; l'action politique, où ses qualités intellectuelles et son autorité calme s'imposent rapidement. Nommé en 1945 par le général de Gaulle membre de la commission chargée d'étudier la représentation des colonies dans la future Assemblée nationale, il deviendra député du Sénégal et délégué à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, puis sera membre du cabinet Edgar Faure en 1955, et ministre-conseiller du gouvernement dans les débuts de la V<sup>e</sup> République.

Élu premier président de la République du Sénégal, en septembre 1960, et plusieurs fois réélu à cette fonction, il se retire volontairement le 31 décembre 1980, donnant un exemple rarement suivi de détachement du pouvoir et des honneurs.

Léopold Sédar Senghor, appelé « l'Orphée noir », devient le symbole vivant du continent noir. Il est, avec le soutien des présidents Habib Bourguiba et Hamani Diori, l'inspirateur de la francophonie institutionnelle dont il lance le projet dès 1966.

Talentueux et lucide avocat de la langue française, il a cette formule inoubliable : « Dans les décombres de la colonisation, nous avons trouvé cet outil merveilleux : la langue française. »

Le 2 juin 1983, il est élu à l'Académie française à la place du duc de Lévis-Mirepoix et c'est Edgar Faure, en présence du président François Mitterrand, qui le reçoit le 29 mars 1984. Léopold Sédar Senghor est un

académicien exemplaire, très assidu à la Commission du dictionnaire où il siège avec sa compétence scrupuleuse d'ancien professeur agrégé de grammaire.

Retiré à Verson dans le Calvados, dans la demeure familiale de son épouse normande, il s'éteint le 20 décembre 2001, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans, unanimement reconnu comme l'un des grands hommes de son siècle.

Il repose au Sénégal, dans sa terre natale qu'il aime et sert jusqu'au bout.

Léopold Sédar Senghor a conféré à la poésie africaine de langue française ses lettres de noblesse tant par la qualité de ses poèmes que par la quantité de sa production.

Créateur, avec Aimé Césaire qu'il appelait son plus-que-frère, du concept de la Négritude, prônant une « civilisation de l'Universel », catholique fervent, mais parfaitement apprécié, respecté et soutenu par la majorité musulmane de son pays, Léopold Sédar Senghor a acquis par ses œuvres poétiques, parmi lesquelles *Éthiopiennes* et *Élégies majeures*, par ses essais politiques, philosophiques et littéraires, ses innombrables articles, discours, conférences, une gloire universelle.

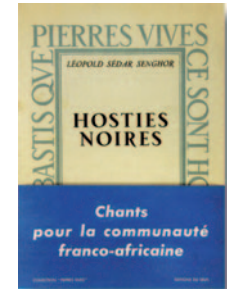
Honoré par de nombreux prix et distinctions internationales, sans qu'il les sollicitât, il était docteur *honoris causa* de trente-huit universités, et membre étranger, associé ou correspondant, de huit académies, dont celle des sciences morales et politiques.

Profondément marqué par le fait colonial, Léopold Sédar Senghor a chanté la gloire de sa race humiliée et le rêve perdu d'un bonheur partagé avec « ses frères aux yeux bleus ». Il a su aller au-delà des souvenirs douloureux et des rancœurs légitimes pour appeler à l'édification d'un monde nouveau dans une vision sereine et constructive de l'avenir.

La postérité garde de lui l'image du poète de la terre des ancêtres, évoquant, comme nul autre, l'homme et la femme, les couleurs et les sons de cette Afrique à laquelle l'attachait un viscéral amour filial.

## Œuvres de Léopold Sédar Senghor

- 1945 *Chants d'ombre*, poèmes (Le Seuil)
- 1947 *Les Plus Beaux Écrits de l'Union française* (en collaboration) (La Colombe)
- 1948 *Hosties noires*, poèmes (Le Seuil)
- 1948 *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française*, précédée de *Orphée noir* par Jean-Paul Sartre (PUF)
- 1949 *Chants pour Naëtt* (Seghers)
- 1953 *La Belle Histoire de Leuk-le-Lièvre* (en collaboration) (Hachette)
- 1956 *Éthiopiennes* (Le Seuil)
- 1961 *Nocturnes*, poèmes (Le Seuil)
- 1962 *Pierre Teilhard de Chardin et la politique africaine* (Le Seuil)
- 1964 *Liberté 1 : Négritude et humanisme*, discours, conférences (Le Seuil)
- 1971 *Liberté 2 : Nation et voie africaine du socialisme*, discours, conférences (Le Seuil)
- 1973 *Lettres d'hivernage*, poèmes (Le Seuil)
- 1977 *Liberté 3 : Négritude et civilisation de l'Universel*, discours, conférences (Le Seuil)
- 1979 *Élégies majeures*, poèmes (Le Seuil)
- 1980 *La Poésie de l'action*, dialogue (Stock)
- 1983 *Liberté 4 : Socialisme et planification*, discours, conférences (Le Seuil)
- 1988 *Ce que je crois : négritude, francité, et civilisation de l'Universel* (Grasset)
- 1990 *Œuvre poétique* (Le Seuil)
- 1992 *Liberté 5 : Le dialogue des cultures* (Le Seuil)



*Hosties noires*, chants pour la communauté franco-africaine, poèmes (PUF)



*Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française*, précédée de *Orphée noir* par Jean-Paul Sartre (PUF)

# Colloque Léopold Sédar Senghor

## « Léopold Sédar Senghor, Orphée noir, avocat de la langue française et père de la Francophonie »



### Hamidou Sall

Chargé de mission auprès du Secrétaire général de la Francophonie, modérateur du colloque.

Hamidou Sall est membre de plusieurs sociétés et cercles de poésie ainsi que du comité d'honneur de l'Union des poètes francophones. On le compte parmi les fils spirituels de Léopold Sédar Senghor, le père fondateur de la Francophonie.

Titulaire d'une décoration dans l'Ordre français des Arts et des Lettres, Hamidou Sall est l'auteur de *Rhapsodies fluviales* et *Circonstances du cœur*, tous deux publiés aux Éditions La Cheminante.

### Barthélemy Faye

Originaire du Sénégal où il a fait ses études primaires et secondaires, Barthélemy Faye, après son baccalauréat, est entré en classes préparatoires au lycée Louis-le-Grand. Ancien élève de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, il est agrégé de philosophie. « Par intérêt purement intellectuel, j'ai commencé parallèlement à faire du droit. Je voulais alimenter une réflexion philosophique », explique-t-il.

Après une maîtrise de droit des affaires à l'Université de Paris-II, il part poursuivre ses études aux États-Unis, où il obtient un diplôme de la prestigieuse Yale Law School. Inscrit aux barreaux de New York et de Paris, il est avocat associé dans le grand cabinet américain Cleary, Gottlieb, Steen & Hamilton.



### Alain Houlou

Major de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm et agrégé de lettres classiques, titulaire de deux doctorats en droit et lettres (habilitation à diriger les recherches), Alain Houlou a enseigné le latin et le grec ancien à l'Université de Lille et la psychopathologie ainsi que l'ethnopsychiatrie à l'Université de Paris VIII-Saint-Denis.

Il est spécialiste de la philosophie politique d'Aristote et de la philosophie du droit chez saint Augustin. Il est l'auteur d'ouvrages et de nombreux articles consacrés à l'Antiquité gréco-romaine, au droit et à la psychologie.

En tant que linguiste, Alain Houlou a mis au point une méthode d'analyse lexicologique du discours par ordinateur qui l'a amené à travailler sur le discours politique, le discours des médias et la relation médecin/malade, notamment pour le ministère de la Santé.

Ancien auditeur de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) et ancien conseiller de défense auprès du ministre de l'Intérieur (1987-1991), Alain Houlou a également analysé les discours de Mikhaïl Gorbatchev pour le Secrétariat général de la défense nationale.

Il est spécialiste des cultures wolof et sérère et a aussi effectué des séjours chez les Inuits du Canada.

Il est secrétaire général de La République des territoires, espace de débat polémique sur les territoires, l'innovation et les solidarités.

Officier des Palmes académiques, il est chargé de mission auprès du Président national de l'Ordre (AMOPA).

Il publie en 2011 un recueil de poésie intitulé *Alidades et théodolites*, préfacé par Hamidou Sall.



# « Chants d'ombre »

## Spectacle poétique et musical



*Au bout du petit matin (...)  
la voix des anciens d'Élissa (...)  
Au bout du petit matin,  
la ville de Saraba se réveille.  
S'entrecroisent textes, chants  
et musique pour un message  
de paix et d'amour.*

Spectacle créé à l'occasion du Festival d'Avignon 2011 pour l'Espace Senghor à Morières-lès-Avignon.

Idée originale et mise en scène de Babacar M'Baye et Yanecko Romba

Récitant : Yanecko Romba

Kora et instruments traditionnels :

Amadou Fall

Chant : Bénita

Production : Compagnie Novarte

Avignon et Occitan Africa Montpellier

Léopold Sédar Senghor et Aimé Césaire expriment l'amour des terres natales d'Afrique et des Antilles. Leurs poésies s'élèvent jusqu'au ton de l'épopée pour célébrer la négritude et l'espoir d'une réconciliation universelle des races.

### Poèmes de Senghor

*Chants d'ombre*

*Prière aux masques*

*Nuit de Sine*

*Je me suis réveillé*

*C'est le temps de partir*

*Que m'accompagnent koras*

*et balafons*

*Car je suis fatigué*

*Lettre à un poète*

### Poèmes de Césaire

*Extraits du Cahier d'un retour au  
pays natal et de La Tragédie du roi  
Christophe*



### Yanecko Romba

Formé au Conservatoire national de Montpellier sous la direction d'Ariel Garcia Valdes, Yanecko Romba a participé à de nombreux festivals en tant qu'acteur et metteur en scène.

Il a joué également au Théâtre national des treize vents de Montpellier, au Théâtre national de Nice, au Théâtre du Rond-Point et à L'Athénée (Paris)...

Lors du 50<sup>e</sup> anniversaire du Festival d'Avignon il a joué dans *La Tragédie du roi Christophe* de Césaire mise en scène par Jacques Nichet dans la cour d'honneur du palais des Papes.

Ayant vécu une partie de son enfance au Sénégal, il a grandi dans l'héritage laissé par Senghor autour de sa poésie et de son amour pour la langue française.

Aimé Césaire le renvoie à ses origines noires et métisses tendant vers l'universalité des cultures.

À la création de l'Espace Senghor pour le festival Off d'Avignon 2011, l'occasion lui est donnée de faire un travail autour des œuvres des pionniers de la négritude et de faire entendre tous les chants poétiques : les champs des possibles.

# La salle Léopold Sédar Senghor

au siège de l'Organisation internationale de la Francophonie



Située au rez-de-chaussée du nouveau siège de l'Organisation internationale de la Francophonie, la salle Léopold Sédar Senghor est inaugurée le 6 octobre 2011 par Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, par le dévoilement d'une plaque commémorative. Dans le cadre des projets de coopération de l'OIF et des opérateurs, cette salle accueille de nombreuses conférences, colloques, réunions et formations. Elle porte désormais le nom de celui qui fut un des pères fondateurs de la Francophonie moderne.

Le nouveau siège de l'OIF est situé au 19-21, avenue Bosquet dans le VII<sup>e</sup> arrondissement de Paris, entre le pont de l'Alma et l'École militaire. Il se compose de deux bâtiments haussmanniens de quatre et six étages, ayant abrité le Musée patriotique Jeanne-d'Arc pour l'Exposition universelle de 1889. Converti en bureaux en 1950 puis occupé par l'Office national interprofessionnel des céréales, il a fait l'objet de plusieurs travaux d'extension.

Il regroupe pour la première fois, depuis le 21 février 2011, le cabinet du Secrétaire général de la Francophonie, l'administration, les directions et services de l'OIF – soit environ 250 personnes.

Ces bâtiments sont mis à disposition par la France pour une durée de cinquante ans renouvelable conformément à la convention signée le 18 octobre 2008 à Québec, par l'OIF et la France, en présence de Nicolas Sarkozy, président de la République française, et François Fillon, Premier ministre français, en marge du XII<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie.

L'OIF compte également hors siège : l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie basé à Québec ; quatre représentations permanentes auprès des organisations internationales (Nations unies à New York et à Genève ; Union européenne à Bruxelles ; Union africaine à Addis-Abeba) ; trois bureaux régionaux (Togo, Gabon, Vietnam) et deux antennes (Haïti et Roumanie).



© OIF  
François Owono N'Guema, Secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) de 1982 à 1985 et Léopold Sédar Senghor.



© DR Coll. particulière  
Senghor et ses condisciples de khâgne au lycée Louis-le-Grand en 1931. Au premier plan, Pham Duy Kiem et Georges Pompidou.

## Léopold Sédar Senghor



© DR  
Léopold Sédar Senghor et son ami Aimé Césaire à Dakar, 1972. Au centre, André Guillaber, ancien ministre et ami de Senghor.



© François Folca / OIF  
Visite de Léopold Sédar Senghor (au centre) à l'École internationale de Bordeaux, Talence, France. À gauche, Dankoulodo Dan Dicko, Secrétaire général de l'ACCT de 1974 à 1981, à droite, Salfó Albert Balima, directeur de l'EIB.



Senghor, élève de première supérieure au lycée Louis-le-Grand, Paris, 1929.

Créée à Niamey en 1970, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a célébré son 40<sup>e</sup> anniversaire en 2010. Institution fondée sur le partage d'une langue, le français, et de valeurs communes, elle rassemble, en 2011, 75 États et gouvernements dont 56 membres et 19 observateurs, totalisant une population de 890 millions de personnes. *Le Rapport sur la langue française dans le monde 2010* établit à 220 millions le nombre de locuteurs de français.

L'OIF apporte à ses pays membres un appui dans l'élaboration ou la consolidation de leurs politiques et mène des actions politiques et de coopération selon sa programmation quadriennale, conformément aux grandes missions tracées par le Sommet de la Francophonie et le Cadre stratégique décennal : la langue française et la diversité culturelle et linguistique ; la paix, la démocratie et les droits de l'Homme ; l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche ; la coopération au service du développement durable.

**56 États et gouvernements membres**

Albanie • Principauté d'Andorre • Arménie • Royaume de Belgique • Bénin • Bulgarie • Burkina Faso • Burundi • Cambodge • Cameroun • Canada • Canada-Nouveau-Brunswick • Canada-Québec • Cap-Vert • République centrafricaine • Chypre • Comores • Congo • République démocratique du Congo • Côte d'Ivoire • Djibouti • Dominique • Égypte • Ex-République yougoslave de Macédoine • Fédération Wallonie-Bruxelles • France • Gabon • Ghana • Grèce • Guinée • Guinée-Bissau • Guinée équatoriale • Haïti • Laos • Liban • Luxembourg • Madagascar • Mali • Maroc • Maurice • Mauritanie • Moldavie • Principauté de Monaco • Niger • Roumanie • Rwanda • Sainte-Lucie • São Tomé e Príncipe • Sénégal • Seychelles • Suisse • Tchad • Togo • Tunisie • Vanuatu • Vietnam.

**19 observateurs**

Autriche • Bosnie-Herzégovine • Croatie • République dominicaine • Émirats arabes unis • Estonie • Géorgie • Hongrie • Lettonie • Lituanie • Monténégro • Mozambique • Pologne • Serbie • Slovaquie • Slovénie • République tchèque • Thaïlande • Ukraine.

**ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE**

19-21, AVENUE BOSQUET, 75007 PARIS (FRANCE)

Tél. : +(33) 1 44 37 33 00

[www.francophonie.org](http://www.francophonie.org)

